

Compte-rendu du comité technique du 12 février 2019

**Présents :** Mmes et MM.

Julien MERLE

Maire

Jean-Pierre TRUCHOT

Adjoint au Maire

Béatrice ALESTRA

Chef d'entreprise

Marie-Josée ZORRILLA

Citoyenne participative Professeur des écoles retraitée

Jean COLLADO

PRJN

Paule ROUSSEAU

Référente A21

**Excusés :** MMES ET MM. Lydie CATALON Adjointe au Maire - Marie-France ESTIVAL Adjointe au Maire - Marc GABRIEL Adjoint au Maire - Pierre MANFREDI PRJN - César DESMERET DGS – Joseph JACQUIN-PORRETAZ Directeur Naturoptère - Guy MOREL Retraité EDF

### **Table ronde 5 février 2019 –Balade thermique avec le CEDER :**

Une quinzaine de personnes ont participé à la table ronde. Même si certains ne sont pas restés pour la balade, ils ont pu rencontrer M. François GIRARD, le conseiller info-énergie. L'ensemble des personnes présentes a participé volontiers.

Il faut noter qu'il est difficile de fournir une information exhaustive sur les aides possibles dans le domaine de l'économie d'énergie. En effet, l'accès aux aides se complexifie chaque année.

**Prochain atelier en mars :** répare café et vide dressing à programmer un samedi matin. Après vérification des disponibilités des uns et des autres la date retenue sera le 23 mars.

### **Fleurissement :**

L'année 2019 a débuté avec l'atelier « fleurissement » qui s'est réuni pour travailler sur un projet en partenariat Commune / Naturoptère-UPV (*il avait été impossible de trouver une date qui convenait à tous en novembre ou décembre*). Les chantiers porteraient en priorité sur la réhabilitation de l'existant (carrefour de la Mante, rond-point des Roards.....) et dans un deuxième temps viendraient les créations.

**La Rue De Tous Les Possibles :** la candidature de Mme OGIER est soumise au comité qui accepte de recevoir cette illustratrice comme exposante dans la rue.

La délégation locale de l'association Les maisons paysannes <http://provence-alpes-cote-azur.maisons-paysannes.org/dpt/vaucluse/maisons-paysannes-de-france-delegation-du-vaucluse/> exposera peut-être cette année dans la rue si des bénévoles sont disponibles.

Jean-Pierre ROS ne pourra pas être présent avec son association sur le patrimoine comme l'an dernier. Serait-il possible que les photos du Moulin à eau qui se trouve chez Mme Denise ZORRILLA soient exposées sur le stand A21 ? Le comité est d'accord sur ce point.

Cette année le stand sera fixe, il faudra prévoir un parasol et une table à tapisser.

Se pose la question de l'animation soulevée par Plantes Rares et Jardin Naturel sur le fait de conserver l'échassier pour animer la rue.

La documentation trouvée sur internet concernant les manèges à pédales montre que la prestation s'élève d'environ 450 à 700 euros pour 4 h.

La prestation du Lucionit revient à 700 euros pour les 2 jours + 3 repas. Plutôt que de retenir des repas une somme sera proposée pour couvrir ces frais.

Un manège est statique et ne permettra pas d'inciter les visiteurs du parc à venir dans la rue ce qui était le but de la prestation de l'échassier.

Il serait peut-être plus intéressant de trouver d'autres intervenants qui se déplacent d'un lieu à un autre en attirant le public.

Vu les délais peut-être vaut-il mieux conserver le Lucionit et faire les recherches pour l'an prochain (clowns, mimes, petites troupes, manèges à négocier .....)

A l'heure actuelle il est impossible d'accepter les particuliers qui souhaitent vendre leurs créations dans La Rue De Tous Les Possibles ou sur les manifestations organisées par l'Agenda 21. En effet, aucun statut ne leur permet de vendre leurs produits dans la rue et ils ne peuvent pas être assurés. Peut-être serait-il intéressant pour eux de se regrouper au sein d'une association ou de trouver un statut adapté à leur activité (micro-entreprise ?).

### **Questions diverses :**

Le Maire informe le comité technique de la réflexion en cours pour implanter des aires de stationnement pour le covoiturage sur le territoire de l'intercommunalité.

Il souligne aussi l'avancée du déploiement de la fibre qui se déroule plus vite que prévu. D'ici 2021 la fibre devrait desservir quasiment toutes les maisons du village. Le principe étant que sous réserve que deux maisons puissent être desservies, la fibre sera déployée jusqu'aux deux maisons de façon à garantir la possibilité pour les habitants de demander le raccordement à la fibre. Seules quelques maisons très excentrées ne pourront pas bénéficier de la fibre.

M. COLLADO aimerait faire le point sur les actions de l'Agenda 21 après la manifestation d'avril.

Marie-Josée doit partir au Kenya un dossier sur l'Agenda 21 de la commune sera préparé pour qu'elle puisse présenter les actions réalisées dans le village, les succès et les difficultés rencontrés. En revenant elle pourra nous rendre compte des actions menées au Kenya (à une échelle beaucoup plus importante – régionale voire nationale-) dans le domaine du développement durable (par exemple suppression des plastiques, plantations d'arbres....).

**Prochain comité technique : 12 mars 2019**

**Calendrier prévisionnel à valider : 10 avril – 14 mai – 12 juin – 9 juillet – 13 août – 10 septembre – 8 octobre – 12 novembre – 10 décembre 2019**